

DECISION N° 60-2023

Portant validation de devis de la société abc jardins pour l'abattage de la première rangée des pin, rognage des souches, mise en place d'une membrane et décapage de la surface existant

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L.

2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu le devis de la société abc jardins concernant l'abattage de la première rangée de pin, rognage des souches, mise en place d'une membrane et décapage de la surface existante ;

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis n°DABC/7459 de la société abc jardins d'un montant total de 19 492 euros HT.

signé électroniquement le 15/03/2023,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

